



La portabilité de vos lignes mobiles :

KERTEL vous accompagne dans vos démarches afin de vous simplifier la vie et d'anticiper au mieux votre installation.

Vous souhaitez garder vos numéros de lignes mobiles, c'est très simple, il vous suffit de faire la portabilité de vos lignes mobiles.

Pour cela, vous devez nous transmettre les codes R.I.O (12 caractères alphanumériques) de chacune des lignes à porter chez nous.

Pour obtenir le code R.I.O de votre ligne mobile :

- Il vous suffit d'envoyer un SMS au **3179** (Service gratuit), votre code R.I.O vous sera envoyé directement par SMS.

Vous avez souscrit à une de nos offres mobiles et vous souhaitez conserver vos téléphones mobiles actuels :

Vous devez vous assurer que vos terminaux mobiles actuels sont bien «desimlockés».

Vous avez un doute ou ce n'est pas le cas ?

Il vous suffit de contacter votre ancien opérateur mobile muni de votre code IMEI pour en faire la demande.

Comment obtenir votre code IMEI ?

Il suffit de taper ***#06#** sur le clavier de votre téléphone mobile pour le voir s'afficher.

Pour information, le désimlockage de votre téléphone est gratuit à partir de trois mois après la souscription d'un achat de mobile ou d'un abonnement incluant la fourniture d'un mobile.

Les terminaux mobiles fournis par Kertel sont déjà désimlockés.

Attention, la portabilité de vos lignes mobiles (offre grand public) ne pourra avoir lieu que si nous disposons des codes R.I.O.